

Maîtrise des charges: objectif croissance 2% tenu!

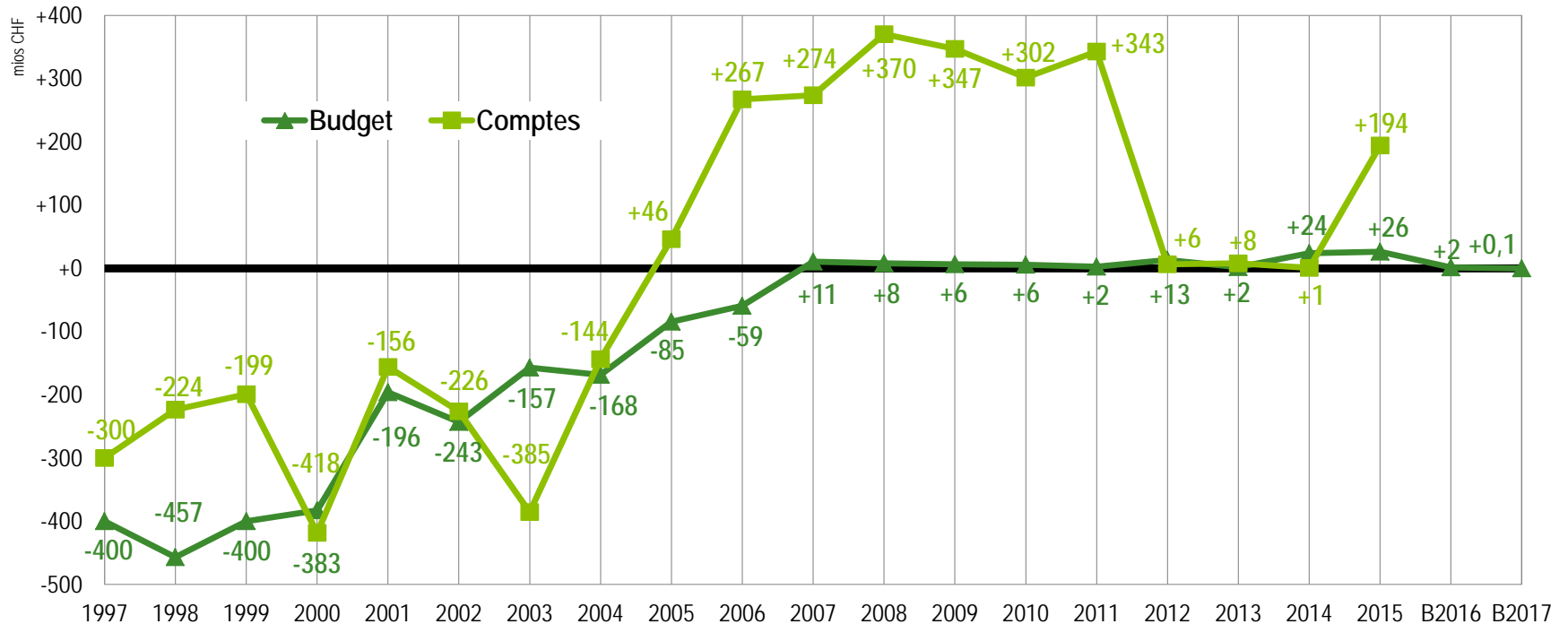
Projet de budget 2017, arrêté le 14 septembre 2016

Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures

Conférence de presse du 22 septembre 2016

Résultat de fonctionnement

- **Excédent de revenus du projet de budget 2017: 0,08 mio**
- **11^e budget équilibré consécutif, le dernier de cette législature**
- **Un équilibre toutefois fragile!**



Synthèse des charges

Charges en mios	Budget 2016	Budget 2017	Ecart budgets 2016/2017	
Total des charges brutes	9'159,1	9'298,0	138,9	1,52%
restitution de la part assureurs au CHUV	-34,5			
Total des charges ajustées	9'124,6	9'298,0	173,4	1,90%

- **Croissance maîtrisée des charges prévues en 2017: +1,9%**
 - nettement inférieure à la progression de l'exercice 2015 (+3,8%) et du budget 2016 (+2,5%)
 - conforme à la planification financière définie par le Conseil d'Etat «dans une amplitude de l'ordre de 2% par année»
 - en ligne avec la croissance économique escomptée (PIB-CH prévision 2017: +1,8%; PIB-VD prévision 2017: +1,9%)

Santé et social

- **Augmentation des charges dans le secteur de la santé, part Etat +26 mios (+2,0% par rapport à 2016 retraité), soit notamment:**
 - hôpitaux (FHV, cliniques privées, hors canton) +11 mios
 - AVASAD: croissance d'activités +11 mios
 - fonds santé et sécurité des travailleurs (RIE III) +3 mios
 - OSAD: évolution du financement résiduel des soins à domicile +2 mios
- **Augmentation des dépenses dans le secteur social, charges brutes +113 mios (+5,5% par rapport à 2016 retraité), soit notamment :**
 - évolution du RI, mesure d'insertion, frais de délivrance +44 mios
 - subsides LAMal (démographie et hausse des primes) +31 mios
 - PC AVS/AI (démographie et vieillissement de la population) +23 mios
 - évolution des PC Familles et rente-pont +17 mios
 - AVASAD: soins à domicile +5 mios
 - transfert des jeunes du RI à l'OCBE (bourses d'études) -10 mios

Enseignement, formation et culture

- **Augmentation des dépenses dans le domaine de l'enseignement, formation et culture, charges brutes +76 mios (+2,7% par rapport à 2016), soit notamment :**
 - DGEO, DGEP: création de 208 ETP d'enseignants +24 mios
 - SESAF: création de 67 ETP enseignants et renfort pour des élèves en situation de handicap (LPS) +11 mios
 - SESAF: transfert des jeunes du RI (SPAS) à l'OCBE +10 mios
 - subventions aux Hautes Ecoles (UNIL, HEP, HEMU, HES) +10 mios
 - SERAC: budgétisation des fonds +10 mios
 - Plateforme 10, internalisation des bibliothèques et écoles de musique +3 mios

Infrastructures et ressources humaines

- **Augmentation des dépenses dans le domaine des infrastructures et des ressources humaines, charges brutes +7 mios (+1,3% par rapport à 2016), soit notamment :**
 - contribution de l'Etat à la FAJE +4 mios
 - nouveaux projets et maintenance informatique +4 mios
 - entretien des routes cantonales
(murs, ponts, dégâts dus aux forces de la nature) +3 mios
 - subventions aux entreprises de transport public
(augmentation de l'offre, impact du FIF) +3 mios
 - transfert du SSP de la subvention pour la santé et
la sécurité au travail des collaborateurs de l'ACV +2 mios
 - effet de l'amortissement du solde des prêts
conditionnellement remboursables (PCR) à fin 2015 -9 mios

Institutions et sécurité

- **Principales augmentations par rapport à 2016 des dépenses dans le domaine des institutions et de la sécurité, charges brutes:**
 - renforcement de la Police cantonale (dont 18 ETP, maintien de l'opération Strada et entrée en vigueur de la loi sur les criminels étrangers) +2 mios
 - primes de fusions aux communes (fonds) +2 mios
 - besoin de places supplémentaires d'exécution de peines (curabilis, hors canton, EMS et appartements supervisés) +1 mio
 - renforcement de l'OCTP (curatelles et tutelles, dont 4,5 ETP notamment) +1 mio

Economie et sport

- **Principales variations par rapport à 2016 des dépenses dans le domaine de l'économie et des sports, charges brutes:**
 - subvention à l'EVAM (hausse des arrivées de demandeurs d'asile) +12 mios
 - soutien pour la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole +8 mios
 - décision fédérale réduisant les contributions de transition agricole -10 mios

Energie et environnement

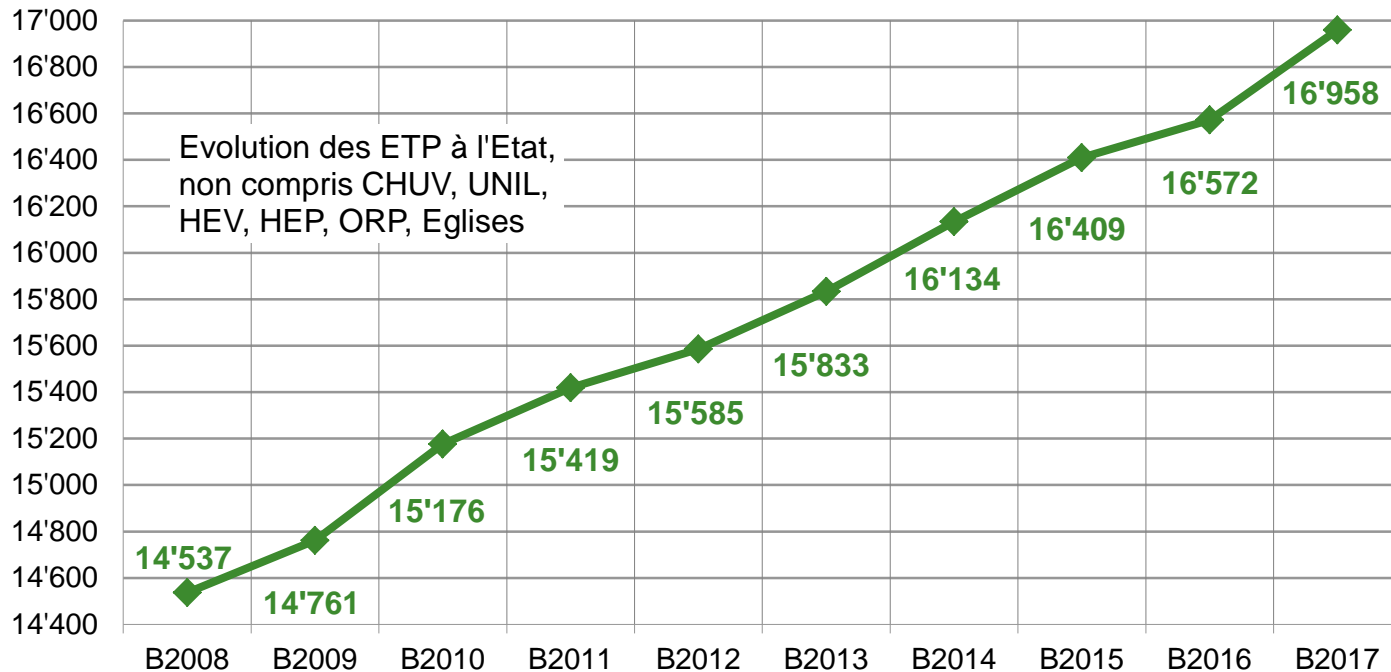
- **Principales augmentations par rapport à 2016 des dépenses dans le domaine de la promotion des énergies renouvelables et de l'environnement, charges brutes:**
 - renforcement du programme énergétique et convention-programme +1 mio
 - aides à la conservation de la biodiversité +1 mio
 - projets énergies, renaturation, eau et risques biologiques +1 mio

Finances et péréquation

- **Diminution par rapport à 2016 de charges financières et péréquatives permettant d'atténuer les augmentations dans les missions de base de l'Etat, soit notamment :**
 - diminution de la charge RPT -31 mios
 - réduction des pertes sur créances effectives -10 mios
 - réduction des intérêts passifs -4 mios
 - diminution de la charge financière CPEV (caisse de pensions) en lien avec le paiement échelonné -4 mios

Synthèse des effectifs

- **Création de postes: +386 ETP (+2,3% par rapport à 2016), soit:**
 - adaptation des ressources dans l'enseignement et la formation +277 ETP (dont 2 ETP Marcelin DECS)
 - nouveaux postes administratifs +109 ETP (dont 29 ETP internalisation mandats, 18 ETP pérennisation auxiliaires, 18 ETP gendarmes, 7 ETP asile LETR, 4 ETP financement externe)



Focus Programme de législature

- **Principales mesures du PL mises en œuvre en 2017, charges nettes pour l'Etat 50 mios:**

		Charges en mios	Budget 2017
Axe 1	croissance des besoins en soins: financement résiduel de l'AVASAD		8,8
	augmentation de contribution à la FAJE pour l'accueil de jour des enfants		4,5
	renforcement de la sécurité publique: opération Strada		1,0
Axe 3	renforcement de l'aide aux élèves handicapés en scolarité régulière		1,5
	introduction d'une 33e période d'enseignement au secondaire		1,2
	renfort pédagogique pour les élèves atteints de surdité		0,6
	soutien aux curateurs privés, abandon progressif des curatelles imposées		0,4
Axe 4	rayonnement du canton: plan stratégique et compétitivité de l'UNIL		4,0
	développement des transports publics: RER, matériel, entretien, cadences		3,9
	Plateforme 10		0,8
	adaptation des subventions au SERAC		0,5
Axe 5	adaptation des ressources à la démographie dans l'enseignement		22,5
	autres mesures du Programme de législature		0,6
Total net des mesures liées au PL			50,3

Synthèse des revenus

Revenus en mios	Budget 2016	Budget 2017	Ecart budgets 2016/2017	
Total des revenus bruts	9'160,7	9'298,1	137,4	1,50%
restitution de la part assureurs au CHUV	-34,5			
Total des revenus ajustés	9'126,2	9'298,1	171,9	1,88%
Total du groupe impôts	5'720,2	5'764,6	44,4	0,78%

- **Progression modérée des revenus totaux: +1,9% (1,5% au budget 2016)**
- **Faible progression des recettes fiscales: +0,8% (0,9% au budget 2016)**
- **Augmentation d'autres recettes:**
 - part VD à des recettes fiscales fédérales (IFD, IA) +52 mios
 - part VD à des recettes fédérales (su.LAMal, PC-AVS/AI, agri, asile) +22 mios
 - facture sociale (participation des communes 1/3 dès 2016) +26 mios
 - taxes, émoluments +15 mios
 - subventions: restitution des autres cantons et des privés +12 mios

Impôts personnes physiques

Revenus en mios	Budget 2016	Budget 2017	Ecart budgets 2016/2017	
Impôt sur le revenu	3'425,5	3'438,5	13,0	0,38%
Impôt sur la fortune	546,6	560,0	13,4	2,45%
Impôt source (sourciers et frontaliers)	264,0	264,0	0,0	0,00%

- **Faible progression de l'impôt sur le revenu: +0,4% (1,2% au bu. 2016)**
 - dans la tendance atone des comptes 2014 (+1,1%) et 2015 (-0,2%)
 - conjoncture peu dynamique et incertaine (PIB-CH 2016: 1,5% / 2015: 0,8%)
 - réduction des écarts favorables entre taxation et acomptes en 2015 et 2016
- **Adaptation de l'impôt sur la fortune: +2,5%**
 - croissance régulière des valeurs mobilières depuis 2008, mais risque de volatilité
- **Stabilisation de l'impôt à la source: 0,0%**
 - fin des effets de rattrapage des sourciers ordinaires
 - incertitude liée à l'application de l'initiative sur l'immigration de masse (09.02.14)

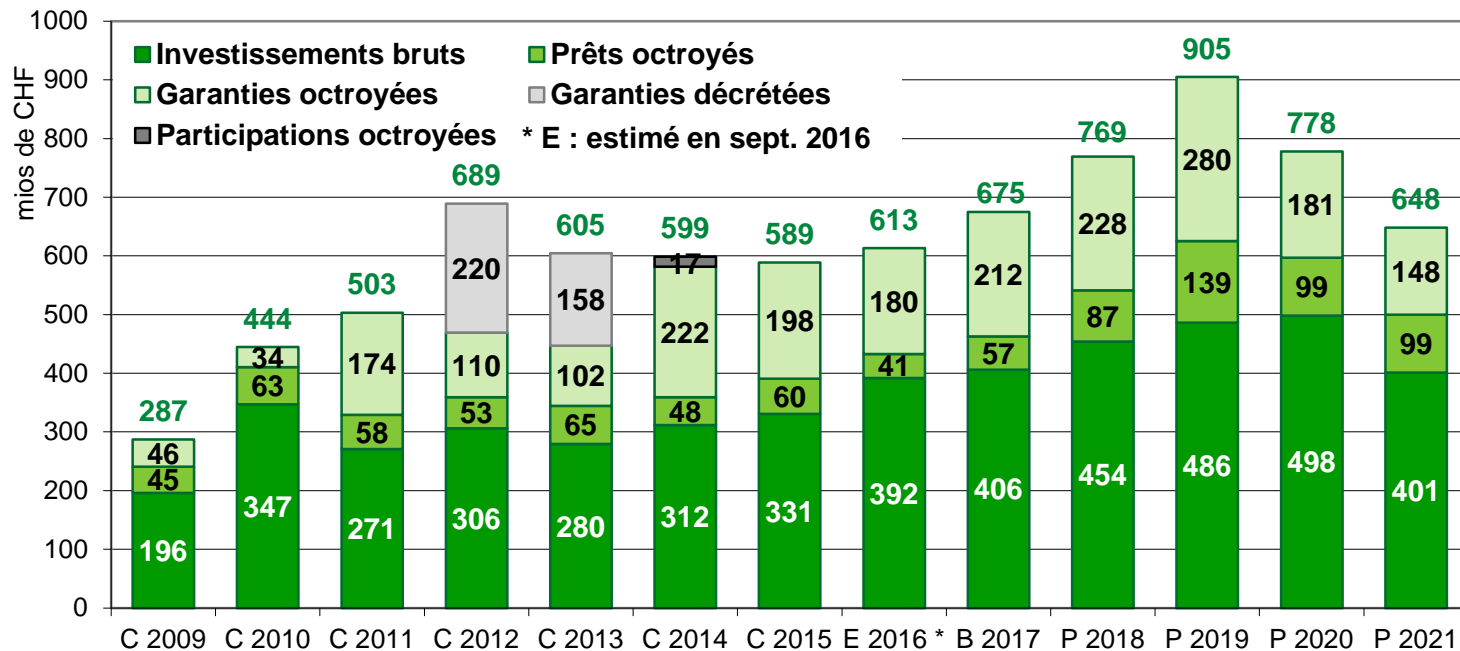
Impôts personnes morales

Revenus en mios	Budget 2016	Budget 2017	Ecart budgets 2016/2017	
Impôt sur le bénéfice	581,6	581,6	0,0	0,0%
Impôt sur le capital	77,0	90,0	13,0	16,9%

- **Stabilisation de l'impôt sur le bénéfice: 0,0%**
 - dans la tendance observée aux comptes 2014 (-1,5%) et 2015 (+0,2%)
 - progression économique compensée par la réduction du taux de base de l'imposition du bénéfice adoptée par le GC en 2015 et votée par le peuple en 2016 (passage de 8,5% à 8,0% en 2017)
- **Forte progression relative de l'impôt sur le capital: +16,9%**
 - effet des entreprises en déficit ne payant pas d'impôt sur le bénéfice

Investissements bruts

- **Investissement global dans l'économie VD en 2017: 675 mios**
 - dépenses brutes d'investissement (Etat + partenaires) 406 mios
 - nouveaux prêts octroyés 57 mios
 - nouvelles garanties 212 mios
- **Moyenne 2018-2021: 775 mios par année, avec un pic en 2019**
 - soit dans la fourchette définie par le Programme de législature



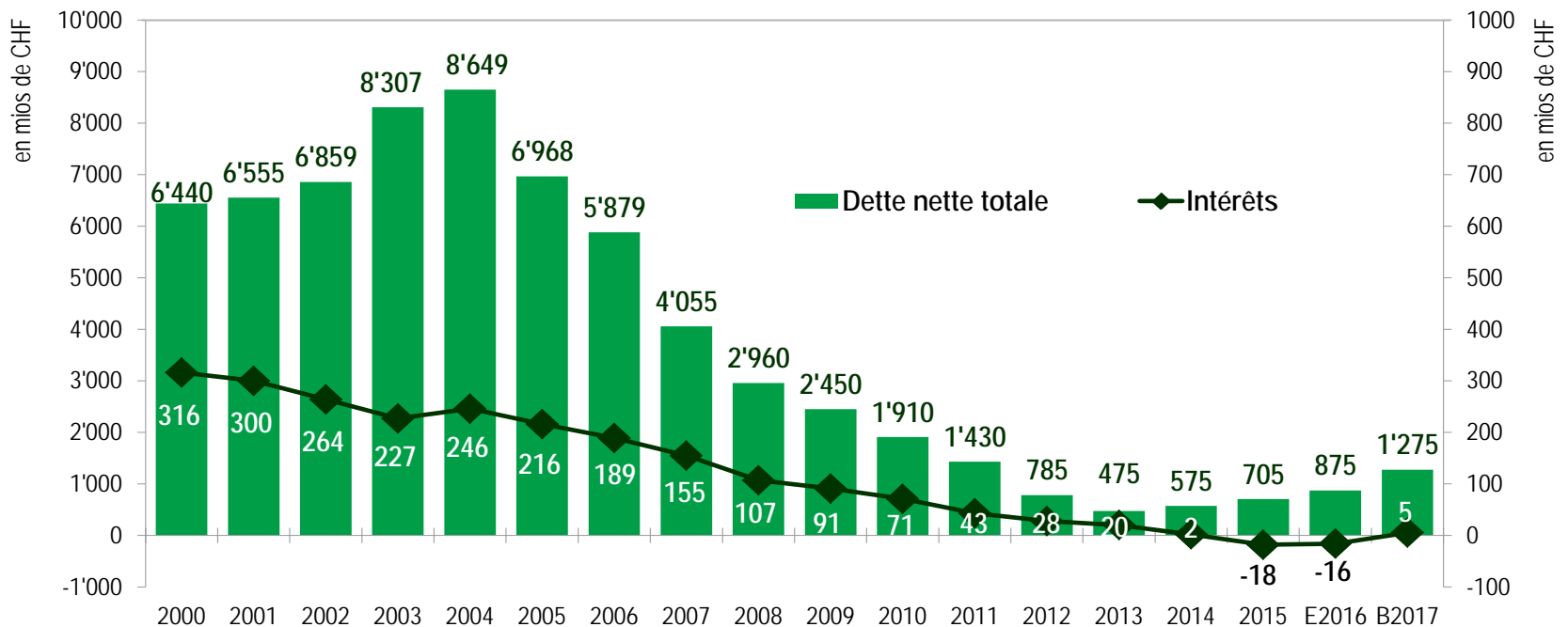
Détail des investissements

- Principales mises en œuvre des objets prévues en 2017:

		Investissements en mios	Budget 2017
DTE	Etude locaux SAN (0,6); Maison de l'environnement (1,5); forêts, rivières, déchets (21,4); informatique (1,4)		25,3
DFJC	Bâtiments enseignement postobligatoire (20,4); bâtiments enseignement supérieur et UNIL (37,4); P10 (5,2); études musée Elysée et Mudac (3,0); informatique (1,9)		68,6
DIS	Bâtiments pénitentiaires (10,7); PolCant : matériel transmission, sécurisation locaux et Ecole Savatan (4,8); infrastructures CCPP Gollion (2,9); informatique (0,9)		19,4
DSAS	CHUV: Cery (bâtiments & neurosciences), hôpital enfants, bloc opératoire, bâtiment oncologie, unité centrale cuisine, etc. (79,2); informatique (3,8); sécurité EMS (1,7)		85,1
DECS	Alpes vaudoises (12,9); agriculture (7,7); Centre intercommunal de glace de Malley (8,0); pôles développement industriel (2,3); informatique (0,7)		31,6
DIRH	Routes entretien et corrections (86,1); transports publics et mobilité douce (17,8); informatique (11,3); mensuration officielle (8,5)		123,6
DFIRE	Immeubles de l'Etat: Parlement, Château St-Maire, Synathlon, assainissements énergétiques et infrastructures (43,7); informatique fiscale (6,6); informatique (0,6)		50,9
OJV	Informatique : nouveau droit tutelle & modernisation SI justice (1,1)		1,1
Total investissements bruts			405,6
Prêts	Logement (9,7); LADE (11,8); tram Flon-Renens (1,3) et études tram Renens-Villars-Ste-Croix (4,5); halte de Mies (10,0); tunnel LEB (4,9); transports publics (14,9)		57,1
Garanties	Logement (5,2); institutions spécialisées (72,2); établissements sanitaires (103,8); LADE (19,2); transports publics (11,0)		212,5
Effort global d'investissement			675,1

Dettes et intérêts

- Dette nette réduite de 8,65 milliards en 2004 à 475 mios en 2013
- Croissance dès 2014 à 1,28 milliard en 2017, liée aux financements CPEV et aux investissements (degré d'autofinancement 53%)
- Progression des intérêts suivant le volume de la dette



Risques et incertitudes

- **Eléments à prendre en considération dans l'actualisation cet automne de la planification financière 2018-2021:**
 - revers conjoncturels en lien avec l'abolition du cours plancher Euro/CHF, Brexit, effet 60 mios par baisse de 1% des recettes fiscales
 - impact de l'adaptation aux normes OCDE de la fiscalité des entreprises RIE III et des contreparties sociales proposées
 - conditions d'application de l'initiative sur l'immigration de masse
 - programme de stabilisation 2017-2019 des finances de la Confédération, report de charges estimé 20 à 35 mios pour Vaud et prochain programme 2018-2020 annoncé par le Conseil fédéral
 - réforme de la prévoyance vieillesse 2020, coûts globaux environ 50 mios
 - projet fédéral en préparation sur la fiscalité des couples mariés, baisse de la part vaudoise à l'IFD environ 20 mios
 - initiative cantonale «Pour le remboursement des soins dentaires», coûts environ 20 mios pour l'Etat employeur
 - conséquences budgétaire en 2017 et à moyen terme de la problématique actuelle de l'asile et des coûts sociaux

Conclusions

- **Charges maîtrisées et priorisées:**
 - Le Conseil d'Etat tient l'objectif défini en 2015 d'une progression des charges limitée à une amplitude de l'ordre de 2% (+1,9%).
 - Il concentre les augmentations sur les missions fondamentales.
 - Avec l'apport déterminant d'une gestion serrée des flux financiers.
 - La croissance des charges reste plus élevée que celle des revenus.
- **Progression limitée des recettes:**
 - stagnation confirmée, tout particulièrement de l'impôt sur le revenu qui représente 60% des recettes fiscales (+0,4% seulement)
- **Investissements recalibrés:**
 - priorisation et échelonnement du calendrier pour une conduite optimale des chantiers ouverts